Commission de la santé mentale du Canada

CSA ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION[MC]

# CINQ ANS PLUS TARD

## Adoption et mise en œuvre de la Norme pour les étudiants du postsecondaire



La norme CSA Z2003, *Santé mentale et bien-être pour les étudiants du postsecondaire* (la Norme), propose un ensemble de lignes directrices souples et volontaires visant à aider les établissements d'enseignement postsecondaire à favoriser la santé mentale et le bien-être de leurs étudiants. Cinq ans après sa publication, l'Association canadienne de normalisation et la Commission de la santé mentale du Canada ont lancé, à l'automne 2025, un sondage visant à mieux comprendre le degré de connaissance, l'adoption et les retombées de la Norme à ce jour. Cette infographie présente les résultats de ce sondage et donne un aperçu de la façon dont la Norme est utilisée dans l'ensemble du secteur.*

## Qui a répondu au sondage?

Des représentants d'établissements postsecondaires de neuf provinces[1] (n=117) ont répondu au sondage. Ils occupaient les fonctions suivantes :

- Services aux étudiants et bien-être
- Fournisseurs de services de santé mentale
- Administration scolaire, haute direction et corps professoral
- Étudiants, chercheurs et autres fonctions

### Type d'établissement

- **53 %** Université
- **29 %** Collège
- **18 %** Autre (cégeps, instituts, collèges privés d'enseignement professionnel, collèges universitaires, instituts autochtones)

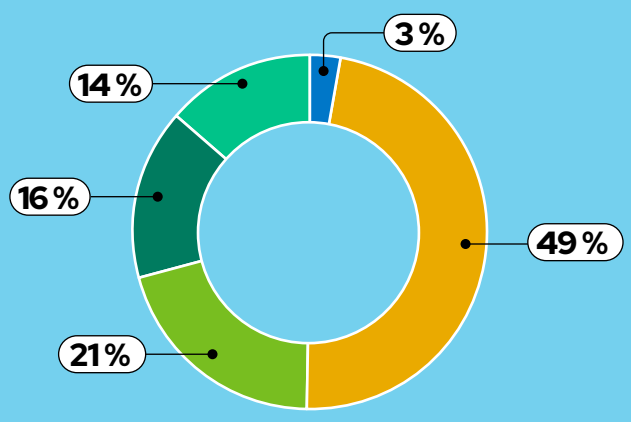
### Milieu où se trouve l'établissement

- **83 %** Centre de population urbain (grand ou moyen)
- **13 %** Petit centre de population ou région rurale
- **3 %** En ligne/ enseignement virtuel
- **2 %** Incertain(e)

[1]Aucune réponse reçue de l'Île-du-Prince-Édouard ni des territoires.

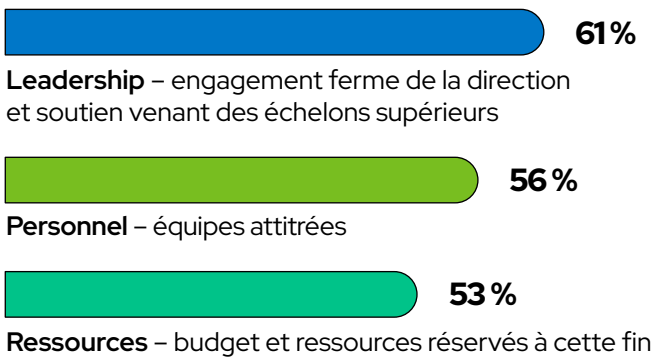
## Où en sont les établissements dans leur parcours de mise en œuvre?

La plupart des établissements en sont aux premières étapes ou à la mi-parcours de leur mise en œuvre.

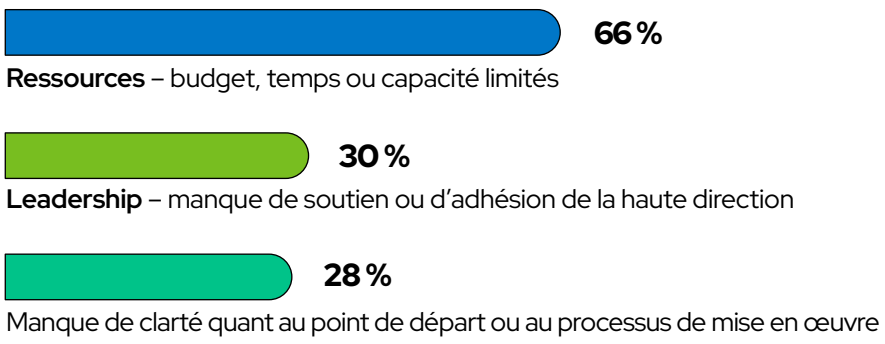



- Mise en œuvre complète : la Norme est largement intégrée aux politiques, aux pratiques et aux processus de l'établissement.
- Mise en œuvre en cours : des progrès sont réalisés et des mesures sont prises afin d'intégrer la Norme aux politiques, aux pratiques et aux processus de l'établissement.
- Planification et exploration : l'établissement envisage la mise en œuvre et les prochaines étapes, mais n'a pas encore pris de mesures.
- Aucune mise en œuvre en cours
- Incertain(e)

## Les trois principaux facteurs de réussite de la mise en œuvre




## Les 3 principaux obstacles à la mise en œuvre




## Quelles sont les retombées sur la santé mentale des étudiants?

Les premières données montrent des résultats positifs pour les étudiants, en lien avec la mise en œuvre de la Norme. Parmi les répondants au sondage qui mettent activement en œuvre la Norme :

- **50 %** signalent une **meilleure connaissance** des programmes et services de santé mentale offerts;
- **50 %** signalent un **accès plus facile des étudiants** aux programmes et services;
- **48 %** signalent une **réduction de la stigmatisation** entourant la santé mentale;
- **46 %** signalent une **utilisation accrue des services** de santé mentale.

*« Les étudiants connaissent mieux les services à leur disposition, reconnaissent plus tôt le moment où ils pourraient avoir besoin d'y recourir et sont davantage disposés et aptes à demander de l'aide. »*

*— Une personne ayant répondu au sondage*

## Comment les établissements amorcent-ils la mise en œuvre de la Norme?

### Planification

- **58 %** étudient la Norme
- **57 %** évaluent les domaines à améliorer
- **33 %** élaborent un plan comportant des objectifs, des cibles et des mesures

### Mobilisation

- **51 %** mobilisent les étudiants
- **47 %** mobilisent la haute direction
- **42 %** consultent les employés

### Leadership

- **43 %** forment des comités
- **40 %** désignent des responsables pour promouvoir la démarche



## Programmes et services

Les programmes ressortent particulièrement comme un domaine où les établissements ont à la fois mis en œuvre des mesures et investi des ressources.

### Selon les répondants, la Norme a orienté :

- **59 %** des programmes ou services de promotion de la santé
- **31 %** des programmes ou services cliniques

### Les répondants rapportent avoir investi des ressources dans :

- **63 %** l'élargissement des activités de promotion de la santé mentale et de sensibilisation
- **44 %** de nouveaux programmes de bien-être non cliniques
- **38 %** de nouveaux services cliniques

## À quelles fins les établissements utilisent-ils la Norme?

### Politiques et planification

- **34 %** Politiques de l'établissement
- **32 %** Planification stratégique de l'établissement

### Élaboration de stratégies

- **47 %** Élaboration d'une stratégie ou d'un cadre en matière de santé mentale
- **37 %** Révision d'une stratégie ou d'un cadre existant en matière de santé mentale

La Norme a également servi à élaborer et à orienter des stratégies institutionnelles de postvention du suicide ainsi que des stratégies en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.

## Ressources consacrées à la santé mentale et au bien-être des étudiants

### Personnel

- **56 %** ont embauché de nouveaux conseillers ou cliniciens en santé mentale
- **53 %** ont offert de la formation au corps professoral et au personnel afin de les aider à soutenir la santé mentale des étudiants
- **34 %** ont embauché des gestionnaires de cas, des pairs aidants ou des coordonnateurs du bien-être

### Systèmes

- **25 %** ont adopté de nouveaux outils numériques
- **21 %** ont amélioré les espaces physiques ou les infrastructures

**42 %** des établissements qui mettent activement en œuvre la Norme ont consacré **de nouvelles ressources** à la santé mentale et au bien-être des étudiants en raison de sa mise en œuvre.

*« Nous avons entrepris la mise en œuvre de la Norme peu après sa publication. Elle nous a servi de guide essentiel pour notre planification stratégique, l'élaboration de nos politiques et la définition de notre culture institutionnelle. »*

*— Une personne ayant répondu au sondage*

## Qu'est-ce que cela signifie pour les établissements postsecondaires?

- De nombreux établissements ont déjà **pris des mesures pour intégrer la Norme** à leurs politiques, à leurs pratiques et à leurs processus.
- La Norme est utilisée comme **outil pratique pour évaluer les lacunes, harmoniser les stratégies et orienter l'élaboration et l'amélioration des programmes**.
- **Le soutien de la direction** et la présence de **ressources expressément consacrées à la réalisation de ces travaux** sont des facteurs primordiaux qui contribuent à maintenir l'élan.
- **Les contraintes de temps, de budget et de personnel** sont les obstacles les plus fréquemment signalés.
- Les établissements qui travaillent avec la Norme constatent **une meilleure connaissance des services, une réduction de la stigmatisation et un meilleur accès aux services**, ce qui laisse entrevoir une évolution de la culture et de la façon dont la santé mentale est soutenue sur les campus.

Pour en savoir plus sur les travaux de la Commission de la santé mentale du Canada concernant la Norme sur la santé mentale des étudiants du postsecondaire : **commissionsantementale.ca/la-norme-pour-les-etudiants-du-postsecondaire/**

Découvrez les normes de l'Association canadienne de normalisation sur la santé et la sécurité psychologiques : **csastandards.org/NormesPourSSP**

**Remarque : Les pourcentages présentés dans ce graphique sont fondés sur les réponses au sondage. Certaines questions permettaient de sélectionner plusieurs réponses; par conséquent, il est possible que les pourcentages ne totalisent pas 100 %. Lorsque cela était pertinent, les réponses ont été regroupées par thèmes et seules les réponses les plus fréquemment données sont présentées.*

*Avec le financement de*

Santé Canada Health Canada

*ISBN : 978-1-77318-370-1*